



Le Saint-Siège

DISCOURS DE JEAN-PAUL II AUX PARTICIPANTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRAL DES OEUVRES PONTIFICALES MISSIONNAIRES

Vendredi 16 mai 2003

*Monsieur le Cardinal,
Vénérés frères dans l'épiscopat,
Chers directeurs nationaux des Oeuvres pontificales missionnaires!*

1. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue à l'occasion de cet événement annuel, auquel vous êtes venus participer provenant des diverses Eglises du monde.

Je remercie le Cardinal Crescenzo Sepe, Préfet de la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, qui s'est fait l'interprète des sentiments communs. J'adresse également une pensée particulière au Président des Oeuvres pontificales missionnaires, Mgr Malcolm Ranjith, et aux nombreux évêques présents. Je salue enfin les Secrétaires généraux et les membres du "Conseil supérieur" qui, par leur dévouement, assurent le bon fonctionnement de ces structures importantes de l'activité missionnaire dans la vie de l'Eglise.

Mes prédécesseurs ont souhaité donner aux Oeuvres missionnaires le titre de "pontificales" et en établir le siège central à Rome, précisément pour souligner qu'en elles s'expriment le devoir et le désir de toute l'Eglise d'accomplir son "*opera maxima*", c'est-à-dire l'évangélisation du monde.

2. Dans les Oeuvres missionnaires se manifeste la sollicitude du Pape pour toutes les Eglises (cf. 2 Co 11, 28). Leur tâche consiste à promouvoir et à soutenir l'animation missionnaire parmi tout le Peuple de Dieu, tout d'abord en conservant vivant l'esprit apostolique dans les Eglises particulières et en s'efforçant de subvenir aux besoins de celles qui sont en difficulté. Elles méritent donc d'être qualifiées d'"*Oeuvres du Pape*". Dans le même temps, toutefois, elles sont aussi les "Oeuvres des Evêques", car à travers ces structures s'exprime et se concrétise le devoir

d'annoncer la Bonne Nouvelle, dont le Christ a chargé le Collège apostolique.

"Oeuvres du Pape et du Collège épiscopal, même au niveau des Eglises particulières, elles occupent "à bon droit [...] la première place puisqu'elles sont des moyens pour pénétrer les catholiques, dès leur enfance, d'un esprit vraiment universel et missionnaire, et pour provoquer une collecte efficace de subsides au profit de toutes les missions selon les besoins de chacune" (*Ad gentes*, n. 38). Un autre but des Oeuvres missionnaires est de susciter des vocations ad gentes, pour toute la vie, dans les Eglises anciennes comme dans les plus jeunes" (*Redemptoris missio*, n. 84).

3. Très chers amis, tout au long de cette importante action missionnaire que vous menez et qui vous place au coeur même de la vie de l'Eglise, vous collaborez étroitement avec la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples, à laquelle les Oeuvres pontificales missionnaires ont été confiées, devenant ainsi l'organisme officiel de la coopération missionnaire universelle (cf. *Pastor Bonus*, nn. 85 et 91; *Cooperatio missionalis*, nn. 3 et 6).

Tout cela exprime l'esprit authentiquement universel et missionnaire des Oeuvres pontificales missionnaires, dont vous conservez et témoignez du charisme profondément "catholique", à travers votre prière, votre activité et votre sacrifice.

Tel est également l'esprit qui émane de vos Statuts. Cet esprit doit être jalousement protégé et adapté de manière toujours nouvelle aux exigences changeantes de l'apostolat. A cet égard, j'ai appris avec satisfaction que vous avez entrepris un opportun travail de révision, dans le but d'adapter les Statuts eux-mêmes à des situations qui ont connu des changements avec le temps. C'est la raison pour laquelle je ne peux que vous présenter mes félicitations ainsi qu'à tous ceux qui sont engagés dans ce travail de renouveau, qui vise à favoriser toujours davantage la collaboration et l'utilisation adaptée des moyens d'assistance aux Eglises.

4. En cette heureuse occasion, je ne peux manquer de rappeler la célébration du 160 anniversaire de l'Oeuvre pontificale pour la Sainte Enfance ou Enfance missionnaire, que l'on fête cette année. Je souhaite réévoquer et souligner l'important engagement d'animation et de sensibilisation que cette Oeuvre accomplit "dès l'enfance" pour promouvoir la cause missionnaire. Le Message que j'ai adressé en la Solennité de l'Epiphanie aux membres de l'Oeuvre, exprime toute l'estime que je porte à ces "*enfants missionnaires*". Ce sera donc une joie pour moi de recevoir prochainement une délégation nombreuse et dynamique d'enfants du monde entier qui viendront à Rome pour célébrer l'anniversaire significatif de leur Oeuvre de grand mérite.

J'ai eu également le plaisir d'accueillir, au mois de février dernier, une représentation nombreuse des Oeuvres pontificales missionnaires des Etats-Unis d'Amérique, guidée par leur Directeur national. A travers les offres généreuses faites à leurs frères qui en ont besoin, de telles Oeuvres constituent dans cette nation un signe d'amour authentiquement universel.

5. Je souhaite vous exhorter à avoir toujours à l'esprit, dans votre travail de "coopération missionnaire", les besoins croissants de l'Eglise dans divers endroits du monde. Pour des raisons contingentes, l'"échange de dons" entre les Eglises, en ce qui concerne les aides matérielles, a récemment connu une diminution inquiétante.

Je vous exhorte à ne pas vous laisser décourager par les difficultés. En harmonie avec saint Paul, qui recommandait les "collectes" pour aider l'Eglise de Jérusalem (cf. *Rm 15, 25-27*), rappelez à tous que "la coopération, indispensable à l'évangélisation du monde, est un droit et un devoir de tous les baptisés" (*Cooperatio missionalis*, n. 2; *Redemptoris missio*, n. 77; cf. également C. de D.C., can. 211, 781).

Continuez par conséquent d'offrir à toutes les Eglises, anciennes et nouvelles, le privilège d'"aider l'Evangile", afin qu'il soit proclamé à tous les peuples de la terre: "L'Eglise missionnaire donne ce qu'elle reçoit, elle distribue aux pauvres ce que ses fils mieux pourvus de biens matériels mettent généreusement à sa disposition. *"Il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir"* (*Ac 20, 35*)" (*Redemptoris missio*, n. 81).

6. Très chers amis, en ce mois de mai, nous nous adressons spontanément à Marie, que nous invoquons comme *"Reine des Missions"*. Nous tenons étroitement entre nos mains le Rosaire, dont la récitation, dans l'histoire de l'Eglise, a toujours apporté, avec la croissance dans la foi, une protection particulière pour les fidèles de la Vierge. Je veux répéter ici aussi l'invitation que j'ai adressée aux enfants de l'Enfance missionnaire: "Le Rosaire missionnaire est très suggestif: une dizaine, la blanche, concerne la vieille Europe, afin qu'elle puisse retrouver la force évangélisatrice qui a engendré tant d'Eglises; la dizaine jaune est pour l'Asie, qui explose de vie et de jeunesse; la dizaine verte est pour l'Afrique, éprouvée par la souffrance, mais disponible à l'annonce; la dizaine rouge est pour l'Amérique, promesse de nouvelles forces missionnaires; la dizaine bleue est pour le continent de l'Océanie, qui attend une diffusion plus vaste de l'Evangile".

Avec ces sentiments, je vous confie tous à notre Mère commune, à laquelle - j'en suis certain - vous offrez de continuelles prières et vos sacrifices dans l'accomplissement de votre précieux travail missionnaire. Que la Bénédiction apostolique, que je vous donne de tout coeur, vous obtienne, ainsi qu'à vos collaborateurs, d'abondantes effusions de faveurs célestes.